



# Etude collaborative sur la reproduction sexuée des orchidées

Projet proposé par le conseil scientifique de la SFO

L'une des principales missions de la Société Française d'Orchidophilie est d'oeuvrer à la protection des orchidées dans leur milieu naturel. La SFO s'est déjà engagée dans un large inventaire des stations d'orchidées qui a servi à l'élaboration de la Liste Rouge des Orchidées de France. Pour aller plus loin dans cette connaissance des orchidées et l'évaluation des risques de disparition des populations et des espèces une meilleure connaissance des facteurs influençant la taille des populations et leur dynamique est souhaitable. L'un de ces facteurs est la capacité des plantes à se reproduire, c'est pourquoi nous vous proposons une action d'observation destinée à recueillir des informations plus complètes et plus précises sur leur reproduction et leur cycle de vie. Nous vous invitons à faire part de vos observations portant sur des caractéristiques de l'investissement végétatif des plantes par des mesures de taille de la plante et des feuilles et des caractéristiques reproductives par des comptages de fleurs et de fruits. Plusieurs espèces sont retenues pour chacun des genres ciblés (*Anacamptis*, *Epipactis*, *Ophrys*, *Orchis*...) pour cette étude avec au moins une espèce assez fréquente et une nettement plus rare ou localisée.

Une étude préliminaire a été menée en 2018 (aperçu présenté dans *L'Orchidophile* de mars 2019, information plus complète à venir dans un prochain numéro). Des données sont attendues sur l'ensemble de leur aire de répartition afin de déterminer si la situation varie selon le site. Dans le cas de populations assez denses, de 25 à 50 plantes sur un même site peuvent être observées (pour des tiges distantes d'au moins 5 cm). Pour les espèces plus disséminées, des contributions multiples, résultant de nombreux sites, seront regroupées pour atteindre des effectifs statistiquement suffisants. Les observations sont à faire en un seul passage après la floraison afin d'avoir les données complètes pour chaque plante. En plus de votre nom, qui vous attribuera la paternité des données et pour vous faire part des résultats, les informations à indiquer les suivantes :

- date de la collecte des données ;
- nom du taxon observé ;
- localisation précise du groupe de plantes mesurées (coordonnées, commune) ;
- le statut de protection éventuel de la station (Espace Naturel Sensible, Parc Naturel, Biotope protégé...)

- stade de la plante :
  - végétatif (pas de présence de boutons, fleurs ou fruits) ou
  - reproducteur (présence de boutons ou fleurs ou fruits) afin d'apprécier la proportion de tiges ayant fleuri et éventuellement fructifié.

Les plantes non reproductrices ne seront mesurées que pour leur hauteur et leur longueur de feuilles, l'observation de plante non reproductives est importante afin d'estimer leur proportion dans la population ;

- mesures sur chacune des plantes (jusqu'à un maximum de 50 par station).

Les mesures, pour la partie végétative, sont :

- hauteur totale de la plante (du collet au sommet de l'inflorescence, mesurée au cm ou si possible au mm près) ;
- largeur de la feuille qui semble la plus longue à l'endroit le plus large (si possible au mm près).

Les observations pour la partie reproduction sexuée sont :

- nombre total de fleurs formées (boutons, fleurs ouvertes, fleurs fanées, fleurs tombées révélées par les cicatrices) lors de l'observation ;
- nombre de fruits formés (ovaires renflés ou mûrs) lors de l'observation.

Les espèces concernées sont choisies pour couvrir une grande partie de notre territoire et ainsi découvrir d'éventuelles variations entre stations et régions. Il s'agit de :

*Anacamptis laxiflora*

*Anacamptis morio*

*Anacamptis papilionacea*

*Anacamptis pyramidalis*

*Epipactis atrorubens*

*Epipactis helleborine*

*Epipactis palustris*

*Epipactis purpurata*

*Ophrys aranifera*

*Ophrys lutea*

*Ophrys passionis*

*Ophrys sulcata*

*Orchis mascula*

*Orchis militaris*

*Orchis pallens*

*Orchis provincialis*.

Si vous souhaitez travailler sur d'autres espèces, c'est tout à fait faisable si un nombre de sites et de plantes suffisants peuvent être observées. Faites-nous part de vos suggestions.

Le fichier type de saisie de données est disponible dans la rubrique du Conseil Scientifique sur le site web de la SFO. Il suffit ensuite de renvoyer ce fichier avec vos observations à l'adresse [sfo.cs.mail@gmail.com](mailto:sfo.cs.mail@gmail.com). Les figures suivantes peuvent vous aider à faire les observations.

Quel que soit le statut officiel de protection des orchidées, nous vous demandons de préserver l'état des stations d'orchidées et de respecter la charte de l'orchidophile (disponible à l'adresse [https://www.orchisauvage.fr/index.php?m\\_id=20003](https://www.orchisauvage.fr/index.php?m_id=20003)) afin de ne faire peser aucune menace sur les orchidées ou les autres plantes et animaux des sites que vous visitez (pas de piétinement excessif, aucun prélèvement...).

Nous vous remercions par avance pour votre contribution et votre intérêt pour la protection des orchidées. N'hésitez pas à faire part de vos remarques, commentaires, difficultés rencontrées... en les adressant à la même adresse.

### ***Réalisation des observations***

- **Stade** : renseigner V (stade végétatif : plante sans organes reproducteur, pas de boutons floraux, pas de fleurs, pas de fruits) ou R (stade reproducteur : présence d'organes reproducteurs, boutons floraux, fleurs, fruits) dans le cas contraire.

- **Statut de protection du site d'observations** : mettre APB pour une zone bénéficiant d'un Arrêté de Protection de Biotope, ENS pour Espace Naturel Sensible, PN pour Parc National, PNR pour Parc Naturel Régional..., ne rien mettre en cas d'absence de protection.

- **Hauteur totale** : Mesure de la hauteur de la partie végétative du niveau du sol au sommet de la plante (inflorescence comprise, en millimètres). Dans le cas où la tige est courbée, elle doit être redressée pour la mesure.

- **Largeur feuille** : mesurer la feuille qui semble la plus grande en surface pour en prendre sa largeur à l'emplacement le plus large de la feuille, de façon perpendiculaire à sa longueur, en millimètres.

- **Nombre total de fleurs** : compter le nombre de boutons, de fleurs présentes, fanées, tombées (marque de cicatrice) et en fruits (mûrs ou en formation).

- **Nombre de fruits** : compter le nombre de fruits en formation (ovaire renflé) ou déjà mûrs.

- **Remarques** : une colonne remarque est ajoutée pour apporter éventuellement des informations supplémentaires (taille et étendue de la population échantillonnée, particularité à signaler...).

Hauteur de  
la plante (mm)



Dénombrement du nombre de  
fleurs formées par la plante :  
13 sur cette figure

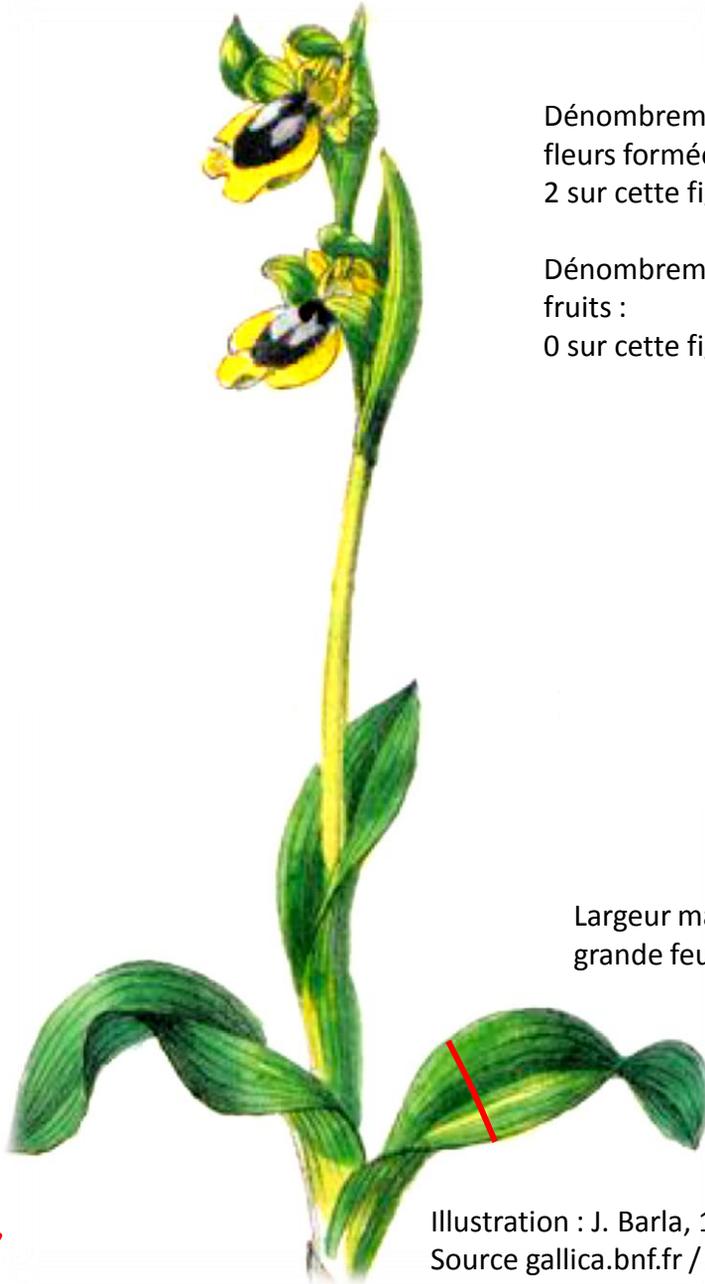
Dénombrement du nombre de  
fruits :  
0 sur cette figure

Largeur maximale de la plus  
grande feuille (mm)

Illustration : J. Barla, 1868  
Source gallica.bnf.fr / BnF

Notations pour une espèce où les feuilles caulinaires, portées par la tige, sont les plus grandes.  
Le dénombrement des fruits peut être effectué quelques semaines après celui des fleurs fait  
éventuellement à pleine floraison.

Hauteur de la plante (mm)



Dénombrement du nombre de fleurs formées par la plante :  
2 sur cette figure

Dénombrement du nombre de fruits :  
0 sur cette figure

Largeur maximale de la plus grande feuille (mm)

Illustration : J. Barla, 1868  
Source gallica.bnf.fr / BnF

Notations pour une espèce où les feuilles de la rosette sont les plus grandes. Le dénombrement des fruits peut être effectué quelques semaines après celui des fleurs fait éventuellement à pleine floraison. Si les feuilles dégèrent lors de la floraison, elles doivent être mesurées auparavant.